AROBASE FORMATIONS PROVENCE
CIP

Arobase Formations Provence



Accompagner vers l'emploi

Contribuer à l'insertion professionnelle et l'inclusion

CONSEILLER·ÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

TitreenregistréauRNCP niveau5CEC (Eu)-Eligible auCPF
Formationaccessibleaux personnesen situationde handicap

ENSEIGNEMENT EN LANGUE FRANCAISE

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise, par des réponses individualisées, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...).

Le CIP accueille les personnes et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle un diagnostic partagé de sa situation.

En prenant en compte les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides. Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention.

Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le CIP définit avec elles lors d'entretiens individuels, des parcours d'insertion adaptés à leurs projets, leurs ressources et leurs besoins. Il les suit dans la réalisation de leurs parcours en utilisant les services numériques adaptés et contribue à la levée des freins rencontrés. Il conçoit, prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à leur parcours d'insertion.

A partir de l'analyse de son territoire et dans une démarche projet, il développe auprès d'entreprises et d'employeurs des modes adaptés de coopération : appui et conseil pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et des prestations adaptées. Il contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi et inscrit ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.

Le Conseiller en insertion professionnelle déploie ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes éthiques du métier.

CONSEILLER.ERE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

La formation est organisée en trois blocs de compétences (ou CCP) correspondant aux compétences visées :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé,
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle,
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

PROGRAMME

SEMINAIRE D 'INTEGRATION

• Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire

BLOC 1

ACCUEIL DU PUBLIC, DIAGNOSTIC PARTAGE

1. Cadre d'intervention du CIP

• Contexte d'intervention,
• Positionnement professionnel,
• Veille informationnelle,
• Traitement administratif et écrits professionnels.

2. Accueillir les personnes

• Communication, • Gestion des situations difficiles, • Eléments de psychologie ; • Sociologie des publics accueillis.

3. Analyse des besoins et des demandes de la personne

• Recueil des informations,
• Analyse de la demande,
• Evaluation d'une situation,
• Techniques d'entretiens.

4. Poser les bases d'un diagnostic partagé

• Co-construction d'un diagnostic partagé,
• Faire appel aux ressources de la personne
• Conseiller et informer les personnes

5. Travailler en équipe et en réseau

• S'inscrire au sein d'une équipe pluriprofessionnelle,
• Le partage d'information
• Créer une relation professionnelle dans le cadre d'un travail en partenariat et en réseau.

BLOC 2

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI

1. Adapter la forme de son intervention

• L'intervention individuelle, • L'intervention collective.

2. Les rôles des interventions du CIP

• Le soutien,
• L'aide,
• L'accompagnement,
• L'accès aux droits.

3. La place de la personne

• La participation,
• Le pouvoir d'agir,
• L'altérité.

4. Accompagner les personnes dans l'élaboration de leur projet

• La contractualisation du parcours d'insertion,
• Le suivi du parcours de la personne,
• Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).

5.Accompagner les personnes dans la réalisation de leur projet

• Concevoir des ateliers thématiques,
• Préparer et animer des ateliers,
• Analyse de pratique.

BLOC 3

ANIMATION DE RESEAUX, OFFRE DE SERVICES

1. La mise en œuvre d'une offre de service

• L'apport d'un appui technique aux employeurs,
• Identifier et analyser les besoins.

2. Créer des liens avec les employeurs

• Techniques de prospection,
• Techniques de négociation.

3. Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

• Accompagnement vers et dans l'emploi,
• Adapter sa communication et son positionnement.

4. Mettre en oeuvre des actes professionnels en adéquation avec son cadre d'intervention

• Législation sur la non-discrimination,
• Législation sur l'égalité des chances et l'accès à la citoyenneté,
• Législation relative à la dimension sociale et éthique du développement durable.

CERTIFICATION

JURY FINAL ET EPREUVES DE CERTIFICATION

Certification obtenue par la **validation des 3 blocs de compétences** (CCP), et par la **soutenance d'un dossier professionnel au jury final de certification**, comprenant :

- Les résultats des évaluations passées en cours de formation,
- Un dossier de Synthèse de Pratique professionnelle (DSPP) décrivant, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique, l'expérience et les compétences acquises,
- Une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée « épreuve de synthèse ».

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, études de cas, pratiques collectives et accompagnement individuel et collectif



SAVOIR
Outils et techniques



FAIRE
Jeux etmisesensituation



ENSEMBLE
Travaux collectifs

CONSEILLER.ERE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

INFOS PRATIQUES

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un bac, ou d'un titre professionnel de niveau 4 CEC (Eu), ou dossier de validation des acquis professionnels (VAP) ;
- Justifier de 3 années d'expérience professionnelle tous secteurs ;
- Maîtrise en expression écrite et orale ainsi qu'en bureautique (traitement de texte, messagerie électronique, internet…)

VALIDATION

- **Certification obtenue par la validation des blocs de compétences, et par la soutenance d'un dossier professionnel au jury final de certification.**
- Titre enregistré au RNCP Fiche n°37274 - niveau 5 CEC (Eu) délivré par le Ministère du Travail, DGEFP, le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE compétence
CERTIFICATION enregistrée au RNCP

SUITE DE PARCOURS ET PASSERELLE

- Titre de Coordinateur de Parcours Social, Médico-social et d'Inclusion professionnelle, inscrit au RNCP niveau 6 CEC (EU).
- Titre de Responsable d'Entreprise d'Economie Sociale et Solidaire, inscrit au RNCP niveau 6 CEC (EU).
- Poursuites d'études envisageables : le titre CISP – Coordinateur de parcours social, médico-social et d'inclusion professionnelle (niveau 6), ou le titre REESS – Responsable d'entreprise de l'économie sociale et solidaire (niveau 6), tous deux proposés par Arobase Formations Provence. L'admission se fait sur dossier, sous réserve de remplir les prérequis du titre visé et dans la limite des places disponibles.
- Les titulaires d'un ou plusieurs CCP peuvent également capitaliser leurs acquis pour préparer les blocs manquants du titre CIP avant d'envisager cette poursuite.

PERSPECTIVES

- Le secteur de l'économie sociale et solidaire
- Structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIC) Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle
- CHRS, résidences à caractère social, CADA.
- Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi,
- Missions Locales, Cap Emploi,
- Centres d'Information...

ENGAGEMENT QUALITÉ

AROBASE FORMATIONS PROVENCE est certifié par la norme qualité **QUALIOPI**.
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

ORGANISATION

Formation continue :

- **Durée totale: 945 heures.**
- 560h en centre + 385h en stage
- 7 mois à temps plein

PLACES Min.8, Max.15

Formation discontinue :

- **Durée totale: 945 heures.**
- 560h en centre + 385h en stage
- 12 mois en cours d'emploi à raison de 6 jours par mois

Consulter les dates : **www.arobase-formations.fr**

COÛT

8232€ net de taxe

- Situation individuelle nous contacter.
- Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue. Formation éligible au CPF.

Les conditions générales de vente sont accessibles sur notre site internet.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Complétez le **formulaire de préinscription** à l'adresse : www.arobase-formations.fr au moins 2 mois avant la formation ;
2. Renvoyez votre **dossier de candidature** ;
3. Arobase vous propose un **bilan individuel positionnement** ;
4. Après examen du bilan, le jury d'admission vous communique son avis sur votre **entrée en formation.**

Les besoins des personnes en situation de handicap sont pris en compte dans le cadre d'une pédagogie inclusive

NOUS CONTACTER

AROBASE FORMATIONS PROVENCE
Centre d'Affaires Grand Var Est
1110 Chemin des Plantades
83130 LA GARDE
04 94 29 55 29
paca@arobase-formations.fr

Arobase Formations Provence

Ressource Handicap Formation

Arobase s'engage pour l'accessibilité de ses formations. Un **référent handicap** est à votre écoute pour mettre en place les aménagements nécessaires : **04.94.29.55.29 / paca@arobase-formations.fr**